

Réunion du Comité Syndical du 14 juin 2018

Convoqué le sept juin deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le quatorze juin deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-septième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

87^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur José BELDA
Monsieur Roland BONJEAN
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Madame Cécile CHARREIRE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Jean-François DEMÈRE
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Roger GARDES

Monsieur René GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Gilles PETEL
Madame Catherine PHAM
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL

À Monsieur Roger GARDES
À Monsieur José BELDA
À Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
À Monsieur Gérard GUILLAUME
À Monsieur Frédéric BONNICHON
À Jean-Maurice HEINRICH
À Monsieur Marc REGNOUX
À Monsieur Gérard DUBOIS

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

PAT : Animation 2018/2019

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que Le Grand Clermont et le Parc naturel régional Livradois-Forez travaillent à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial conjoint depuis l'été 2017. Ils ont reçu un appui financier de 40.000,00€ de la DRAAF et de l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA) pour élaborer ce PAT. Le projet a également reçu, pour la phase d'élaboration, une aide LEADER du GAL « Parc naturel régional Livradois-Forez » (délibération n°507 du 28 septembre 2017). Un contrat à durée déterminée de six mois (janvier à juin 2018) pour poursuivre l'animation du projet a également été financé avec l'appui du programme LEADER du GAL « Parc naturel régional Livradois-Forez » (délibération n°555 du 7 décembre 2017).

Il explique qu'une démarche participative et prospective, avec l'appui technique du bureau d'étude Solagro, ont permis d'avancer sur l'élaboration du plan d'action de ce PAT. Ce plan d'actions vise à augmenter le taux d'auto-provisionnement du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement. Des objectifs chiffrés ainsi que des objectifs stratégiques ont d'ores et déjà été définis et des structures du territoire ont manifesté leur volonté de s'engager pour la mise en œuvre d'actions.

Afin de poursuivre l'indispensable animation du dossier, et en accord avec le PNR Livradois-Forez, Monsieur le Président propose de procéder à un recrutement sur un contrat à durée déterminée de six mois du 01 septembre 2018 au 28 février 2019, correspondant à la période de lancement de la phase de mise en œuvre du plan d'action sur le territoire LEADER du PNR Livradois-Forez, pour maintenir la dynamique collective mise en place et poursuivre l'élaboration d'un modèle de gouvernance adapté. Ce recrutement permettra de faire le lien dans l'attente de réponses à des demandes de financements déposées pour 2019.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical notamment qu'une demande d'aide LEADER pour le financement de cette animation PAT 2018-2019 pour la phase de mise en œuvre du projet sur le Grand Clermont et le territoire LEADER du PNR Livradois-Forez sera déposée auprès du GAL LEADER « Parc naturel régional Livradois-Forez » selon le plan de financement suivant.

Récapitulatif des dépenses	Montant HT	Financements	Montants
Frais salariaux et de structure liés à l'opération PAT 2018-2019	18.407,61€	LEADER PNR Livradois-Forez	8.812,49 €
Frais de déplacement et de repas liés à l'opération 2018	400,00 €	PNR Livradois-Forez	2.203,12 €
		PETR Le Grand Clermont	7.792,00 €
Total HT des dépenses prévisionnelles	18.807,91 €	Total des recettes prévisionnelles	18.807,61 €

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver le projet d'animation du PAT pour 2018-2019, le plan de financement tel que présenté, d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document se rapportant à ces demandes, la prise en charge par l'autofinancement du solde de dépenses du projet en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel, d'approuver les modalités de l'animation 2018-2019 du projet PAT et la création d'un poste de catégorie A pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de six mois, du 01 septembre 2018 au 28 février 2019 selon l'article 3, alinéa 1, de la loi n 84-53 du 26/01/1984, d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement sur le poste de catégorie A créé dans le cadre du projet de PAT et de déclarer que les crédits sont prévus au budget primitif des exercices concernés par l'exécution du projet.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver le projet d'animation du PAT pour 2018-2019 ;**
- **d'approuver le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Président ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à solliciter toutes les subventions ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document se rapportant à ces demandes ;**
- **d'autoriser la prise en charge par l'autofinancement du solde de dépenses du projet en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement prévisionnel ;**
- **d'approuver les modalités de l'animation 2018-2019 du projet PAT ;**
- **d'approuver la création d'un poste de catégorie A pour accroissement temporaire d'activité pour une durée de six mois, du 01 septembre 2018 au 28 février 2019 selon l'article 3, alinéa 1, de la loi n 84-53 du 26/01/1984 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement sur le poste de catégorie A créé dans le cadre du projet de PAT ;**
- **dit que les crédits sont prévus aux budgets primitifs des exercices concernés par l'exécution du projet.**

À Clermont-Ferrand, lundi 18 juin 2018.

**Dominique ADENOT,
Président.**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180614-DCS585-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2018

Publication : 25/06/2018